



Règlement graphique n°1  
**Zonage**  
Saint-Sauveur

Présenté le 29 mai 2018  
Arrêté le  
Enquête publique  
Approuvé le  
Nom du Prés. de GTM

Pièce n° 1 2 3 4 5



1. ZONES

Zone Urbaine (U)  
Ue : secteur d'équipements  
Uj : secteur urbain de jardin  
Up : secteur urbain patrimonial

Zone Agricole (A)  
A : zone agricole

3. HABILLAGE  
Limites parcellaires  
Bâti dur  
Bâti léger

